



HAL
open science

L'archéologie forestière : structures de pierres sur les rebords surplombant les vallées

Jean-Paul Guillaumet, Dominique Goguey, Zarat André, Alexandra Cordier, Geneviève Jobelin, Yves Pautrat, Laurent Popovitch, Lucile Pillot

► To cite this version:

Jean-Paul Guillaumet, Dominique Goguey, Zarat André, Alexandra Cordier, Geneviève Jobelin, et al.. L'archéologie forestière : structures de pierres sur les rebords surplombant les vallées. Chaume Bruno. Rapport d'activité du PCR 2017 Vix et son Environnement, pp.71-95, 2017. hal-03951070

HAL Id: hal-03951070

<https://hal.science/hal-03951070v1>

Submitted on 26 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

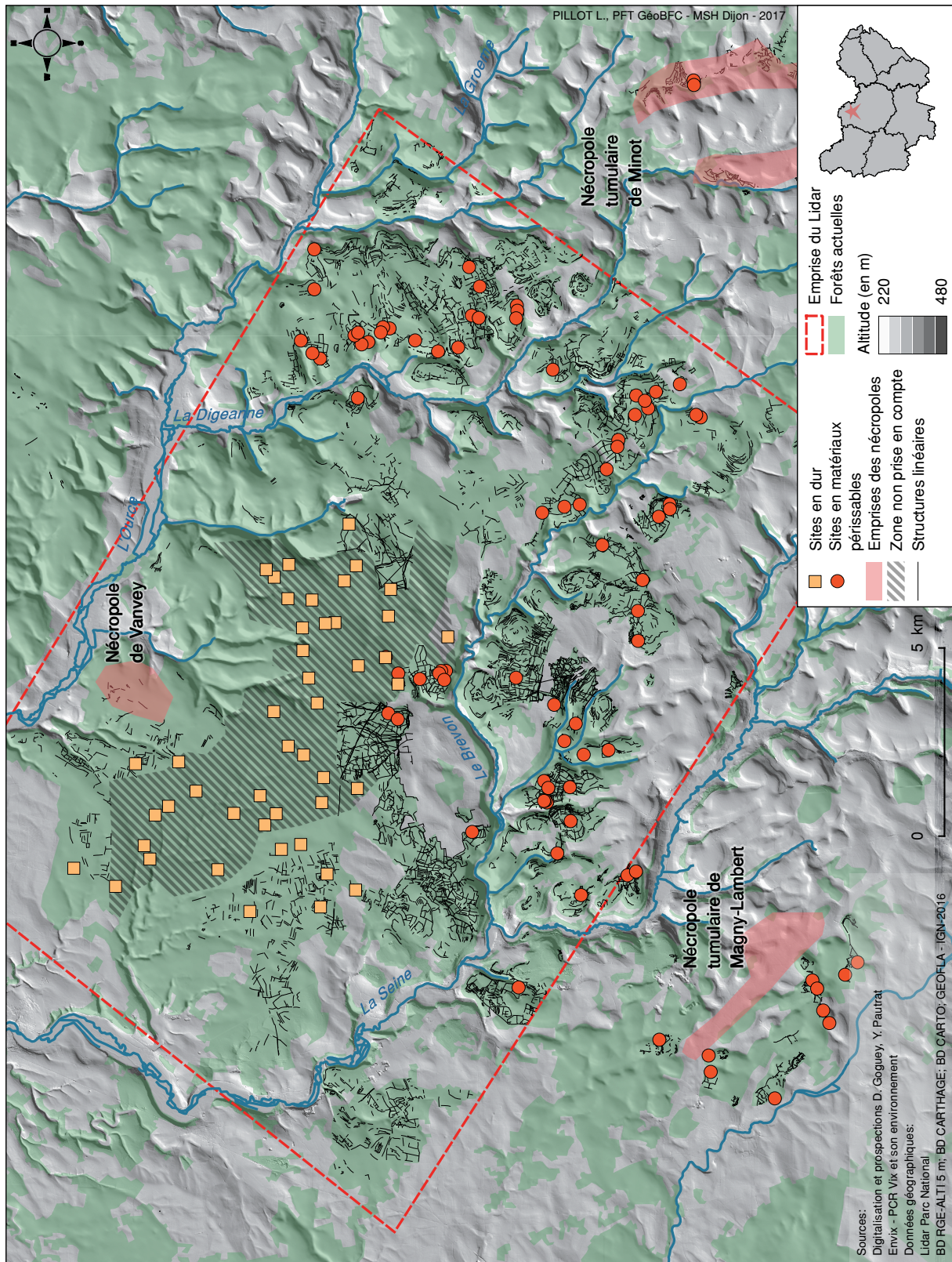
Archéologie forestière : structures de pierre sur les rebords surplombant les vallées. Rapport annuel 2017

Prospection de sites : Dominique Goguey, André Zara.
Traitement données Lidar et GDB : M.S.H., Université de Bourgogne.
SIG et GDB : Alexandra Cordier.
Digitalisation des structures sur images Lidar : Dominique Goguey.
Prospections métalliques : Dominique Goguey et Geneviève Jobelin.
Dessins et photos d'objets : Klaus Rothe.
Identification de céramique protohistorique : Bruno Chaume.
Identification du mobilier métallique : Jean-Paul Guillaumet.
Identification du matériel lithique : Yves Pautrat.
Identification des monnaies : Laurent Popovitch.
Cartographie : Dominique Goguey, sauf carte 1 (Lucille Pillot, MSH Université de Dijon).

Introduction (fig. 1)

Deux actions ont été menées de pair en 2017. La publication collective réunissant dix co-auteurs fait la synthèse, initiée en partie dans le Bilan 2015 (Goguey *et alii* 2015), à partir de l'ensemble des données acquises dans le cadre du P.C.R. Vix et son Environnement (structures identifiées, et indices de datation), elle est en voie d'achèvement et devrait être soumise à l'éditeur début 2018. L'étude porte principalement sur les structures en élévation préservées par les forêts communales et privées implantées sur les rebords sud et est du plateau calcaire. Ces rebords sont découpés par les vallées de la Digeanne, la Groême et l'Arce affluents de L'Ource, et du Brevon affluent de la Seine auxquelles s'ajoutent de nombreuses combes (fig. 1). Les secteurs étudiés constituent les parties forestières du finage des villages actuels, en raison d'un sol médiocre, d'une topographie accidentée et de la présence importante de lapiaz. La spécificité de ces recherches réside dans le va-et-vient constant entre l'observation du terrain appuyée sur des prospections programmées et l'exploitation de la vision plus large sur SIG (relevés GPS et depuis 2013 sur l'image Lidar du Parc National). Ainsi a-t-on pu identifier avec le protocole progressivement mis au point (Goguey *et alii* 2015, p. 105-107) 106 établissements ou points d'occupation, 13 enclos à vocation culturelle et funéraire, 68 tumulus¹, et tout un réseau de voies et chemins hiérarchisés. Il faut y ajouter 10 habitats attribués aux périodes médiévales et modernes.

1. Les tumulus repérés sont revus par Jacky Stréer en lien avec Bruno Chaume.



Parallèlement les prospections ont été poursuivies en 2017 avec une perspective diachronique qui a toujours été la nôtre, dans le cadre du PCR Vix et son Environnement large, avec deux objectifs différents : vérifier des enclos ou terrasses diverses susceptibles typologiquement d'appartenir à différentes périodes et exploiter la zone nord-est de l'emprise Lidar (rebords des vallées de L'Arce et de la Groème). Un habitat moderne, un habitat gallo-romain, et des établissements ou points d'occupation protohistoriques et gallo-romains, ont été mis en évidence.

Habitats « modernes » (fig. 2)

Aux neuf habitats qui pouvaient être envisagés comme établissements de la période antique et ont été attribués à des périodes modernes, s'ajoute l'habitat « Pierges » 4. Les enclos repérés comme possibles habitats d'après leurs caractéristiques morphologiques sont prospectés selon le protocole mis progressivement au point en combinant trois facteurs : l'examen au sol qui seul permet de distinguer les structures linéaires de typologie antique des murets et murs modernes et de percevoir les pierres dressées ; la concentration de petits fragments d'objets métalliques et la modification du sol (couleur plus sombre et texture plus légère) en contexte d'argile de décalcification.

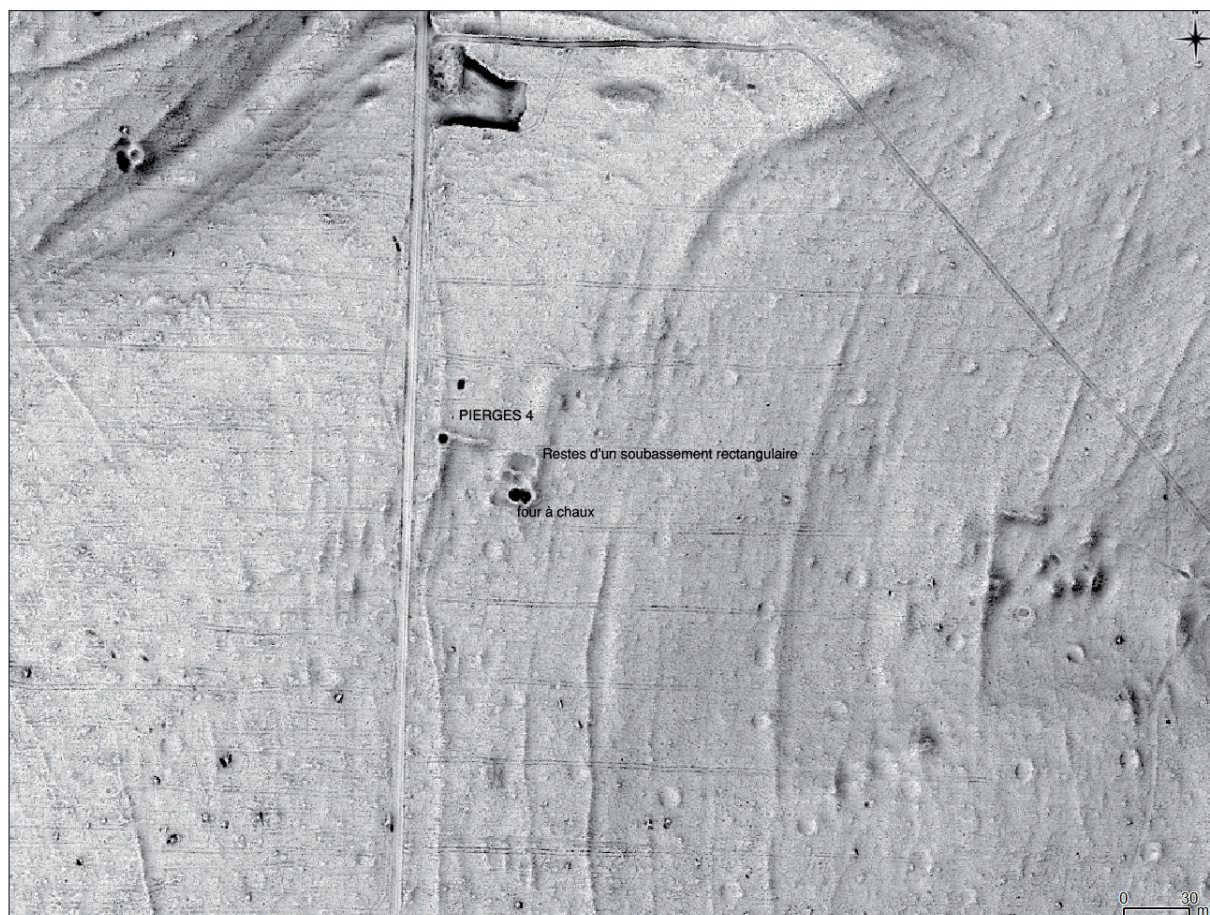


Fig. 2. Habitat moderne « Pierges » 4, Recey-sur-Ource.

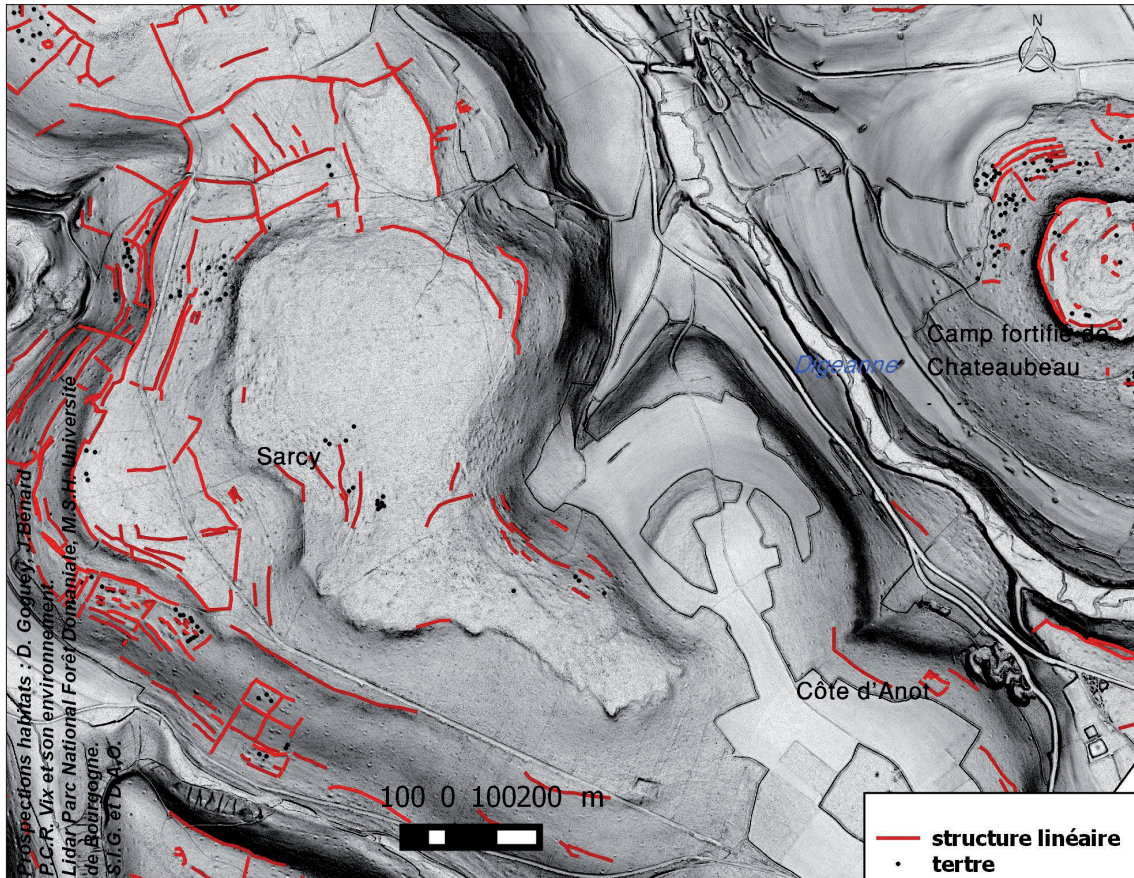


Fig. 3. Secteur de la Digeanne : à l'ouest, le parcellaire du Sarcy ; au sud-est, le petit enclos géométrique « Côte d'Anot» qui surplombe la rive gauche de la Digeanne.

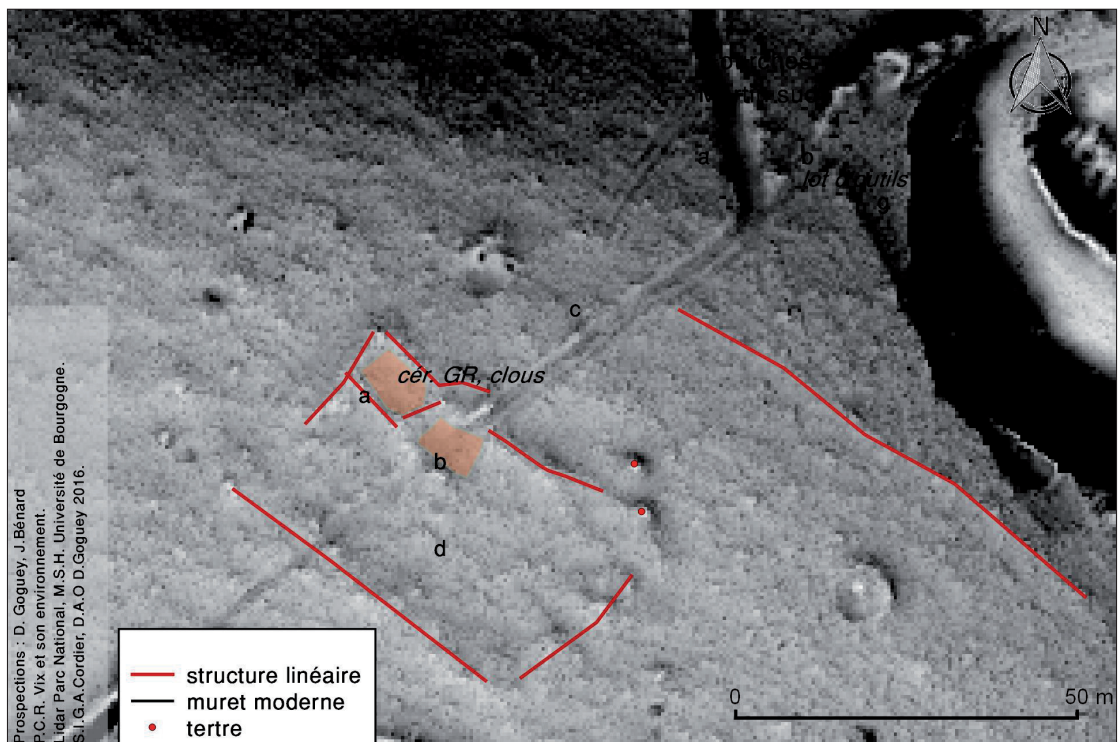


Fig. 4. Enclos géométrique gallo-romain « Côtes d'Anot», commune de Saint-Broing-les-Moines.

« Pierges » 4, commune de Recey-sur-Ource (fig. 2)

Ce petit enclos incomplet est établi sur le sommet d'une langue de plateau, qui surplombe à l'ouest la Digeanne par les sites laténiens et romains du « Chanoi » et du « Trouy » et à l'est la Groême, par les sites antiques « Pierges » 1, 2, et 3. La prospection au sol montre les traces d'une construction arasée (370 m²) en pierres débitées, contiguë à un four à chaux. Parmi le petit matériel recueilli (clous et débris) un élément est datant, une bague en alliage cuivreux (XVI^e ou XVII^e siècle), et un élément est fonctionnel un ciseau à bois, non représenté.

« Pierges » 4	
Équipement personnel	1 anneau décoré en alliage cuivreux, 5 clous de chaussure
Équipement domestique	8 clous de menuiserie, 1 clou de charpente, 3 tiges
Activités artisanales	1 ciseau à bois 1 fragment de poulie ? en fonte

Établissement gallo-romain « Côtes d'Anot », rebord de la rive droite de la Digeanne, commune de Saint-Broing-Les Moines (fig. 3 et 4)

Sur le rebord de la rive droite de la Digeanne, à hauteur du camp fortifié de Chateaubeau, un très petit enclos rectangulaire (1 375 m² pour la superficie totale) a été repéré tardivement en raison de la discrétion des structures sur l'image LiDAR. Tout aussi discret au sol, il a fait l'objet d'une prospection exhaustive qui a permis de cerner une aire d'occupation dans l'enclos interne (a) situé à l'angle sud-est de l'enclos principal et à l'ouest (b) de cette structure. Du sol modifié, des clous et surtout des fragments de céramique permettent d'identifier un petit établissement gallo-romain, qui constitue le plus bas niveau dans les résultats de ces prospections : il est dépourvu de monnaie, de fibule et d'outils.

« Côtes d'Anot »	
Équipement personnel	12 clous de chaussure 1 fragment miroir
Équipement domestique	21 clous de menuiserie 1 accueillage de serrure 1 clou de charpente 3 crampons
Activités artisanales	1 petit tas à queue, 2 plaques plomb, 4 coins
Échanges	1 fragment de frette de moyeu en fer
Céramique commune G.R.	6 fragments commune claire 1 fragment panse, 2 rebords, 1 fragment sombre

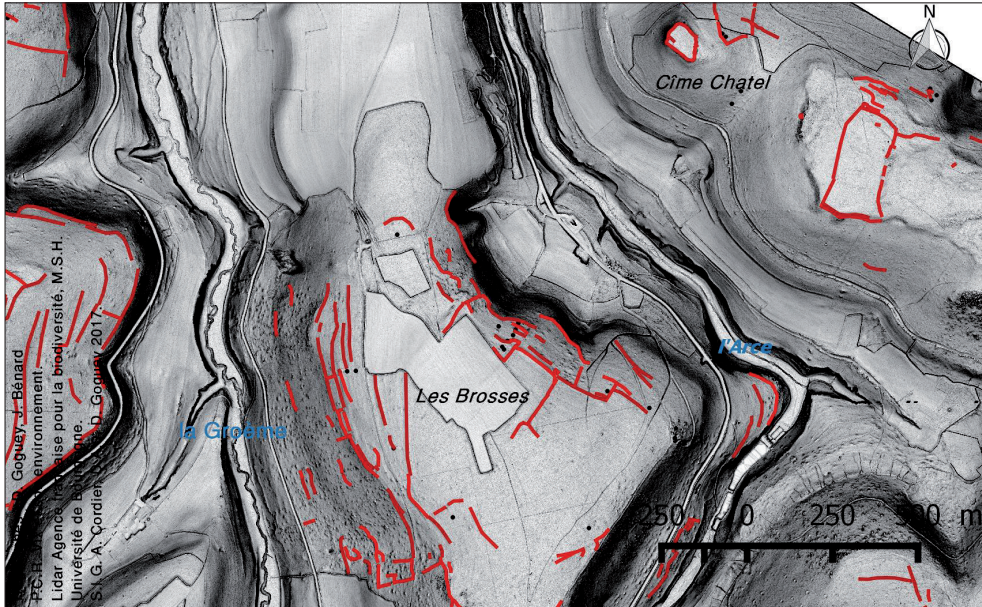
Établissements, structures protohistoriques et gallo-romaines

Rebords de l'Ource et de l'Arce (fig. 5)

Au nord-est de l'emprise Lidar, le plateau est entaillé par 2 rivières l'Arce et la Groême, affluents de l'Ource. Les zones cultivées sont plus nombreuses, et les structures sous forêts sont plus rares et on ne voit pas a priori d'enclos d'habitat.

« Cime Châtel », commune de Recey-sur-Ource (fig. 6, 7, 8, 9, 10 et 11)

Un camp fortifié est installé à au sommet d'une butte (altitude 406 m) dominant la confluence de l'Ource et son affluent l'Arce. Dans la partie basse de ce versant (« Champ Burot ») un éclat de silex a été trouvé par A. Zara. Le haut de la butte aplani est entouré d'une enceinte qui prend appui sur le rebord de corniche, la superficie enclose est de 5 645 m², la dénivellation varie de 8 m à 15 m. Des structures para-circulaires sont aménagées en 4 points de la fortification (b, c, d, f), probables emplacements



▲ Fig. 5. Angle nord-est de l'emprise Lidar : au nord-est le camp fortifié de « Cime Chatel », au centre les « Brosses ».

◄ Fig. 6. « Cime Chatel », camp fortifié, Recey-sur-Ource.

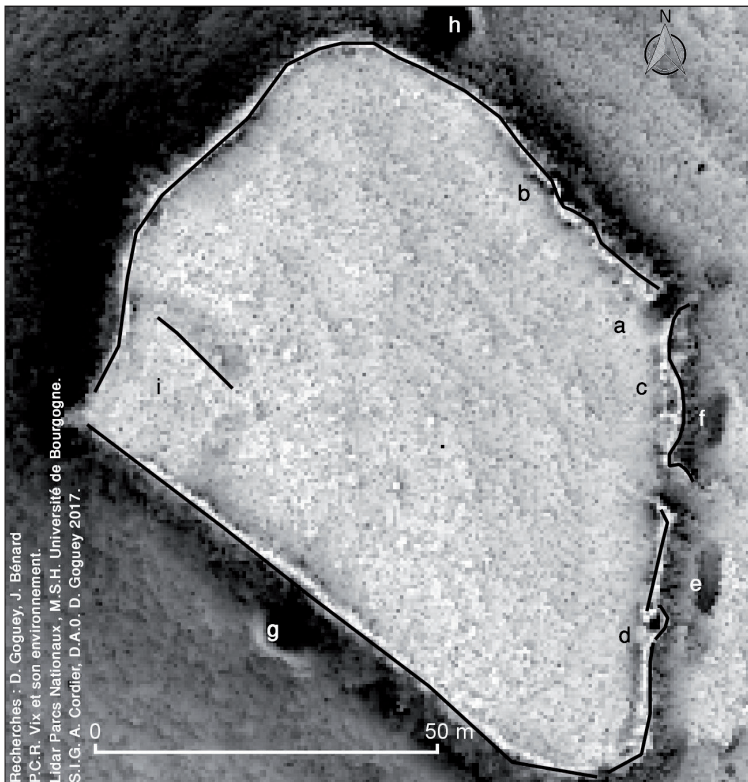


Fig. 7. Éclat de silex, « Champ Burot », sous camp Châtel. © K. Rothe.

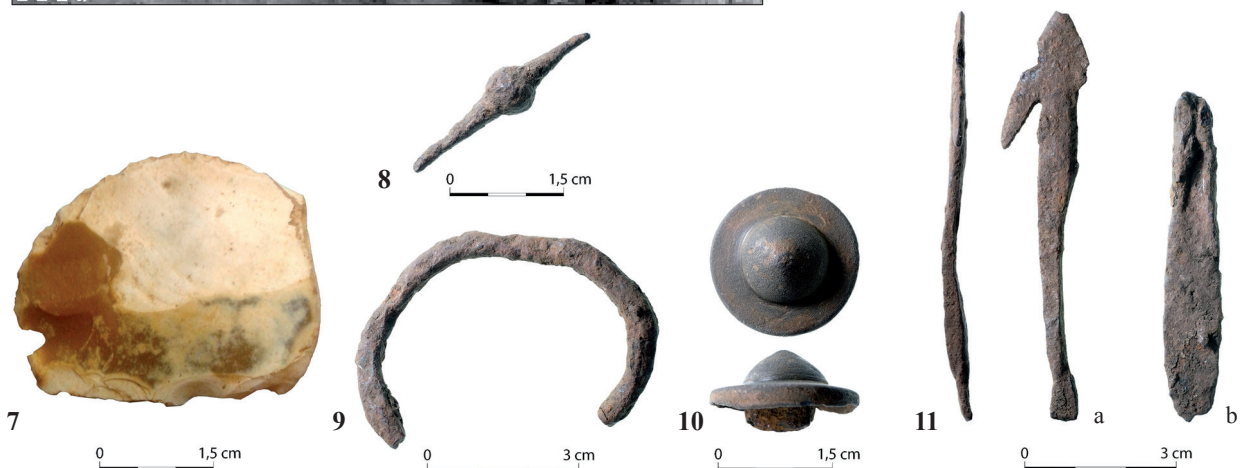
Fig. 8. Fragment de fibule LT B, « Cime Chatel », © K. Rothe.

Fig. 9. Bracelet?, « Cime Chatel », © K. Rothe.

Fig. 10. Bouton en alliage cuivreux, « Cime Chatel », © K. Rothe.

Fig. 11. Flèches a et b, « Cime Chatel », © K. Rothe.

▼



de guet? Au pied de la fortification deux excavations circulaires sont situées de part et d'autre au nord et au sud-ouest. Deux fosses allongées (10 x 4 m) de faible dépression (50 cm) sont situées au pied du côté est de la fortification. À l'est, l'entrée est assurée, celle au sud est douteuse parce qu'elle se situe dans l'axe de la sommière moderne. Connue depuis longtemps, ce camp figure sur la carte IGN au 25 000^e et plusieurs plans en ont été faits (Provost 2009, p. 90). La suspicion de prospections clandestines a été confirmée par le témoignage de Jean-Paul Maizonnier, qui y a vu deux prospecteurs il y a 15 ans. Le matériel moderne a peut-être été mis volontairement pour décevoir d'éventuels concurrents. Néanmoins quelques éléments ont été recueillis, dont un fragment de fibule LT B.

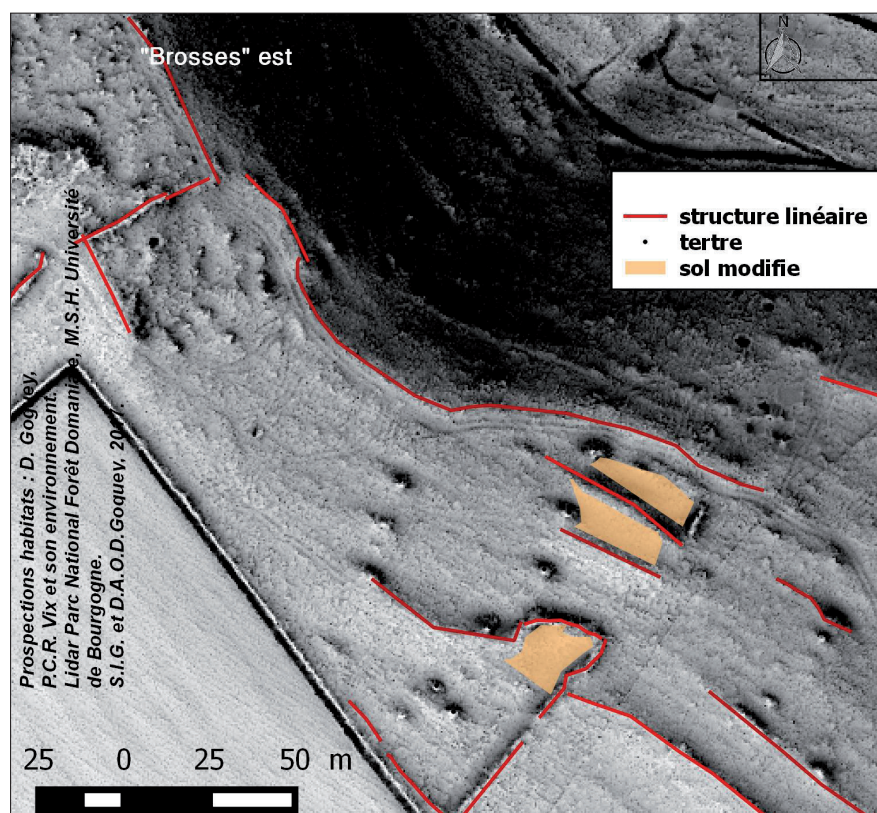
Une deuxième enceinte ou parcelle de forme approximativement rectangulaire entoure la butte voisine sur 4 100 hectares. La prospection y est restée négative.

« Cime Chatel »	
Équipement personnel	1 boule de fibule de fer LT B 1 1 bracelet de fer?
Équipement domestique	5 pitons de tringle de rideau modernes 8 collets modernes
Indéterminé	« bouton » en alliage cuivreux 1 fil à section circulaire puis plate en fer torsadé
Échanges, transport	1 mors de cheval de fer
Chasse, armements	2 flèches de fer

Les « Brosses », commune de Recey-sur-Ource

• « Brosses » est : enclos irrégulier et des terrasses (fig. 12 et 13)

Implanté sur le rebord d'une langue de plateau détachée par la Groême et l'Arce, un site a pu être mis en évidence, dans un enclos ouvert sur 3 côtés, de forme irrégulière, ou plutôt « amorphe » (Goguy et alii 2018). Il couvre une superficie de 2 650 m². Le point d'occupation est dans la partie sud de l'enclos caractérisé par des murées plus puissantes et une profondeur importante de sol modifié (40 cm).



◄ Fig. 12. Enclos « Brosses » est, Recey-sur-Ource.

▼ Fig. 13. Rebord de céramique LT C?, enclos « Brosses » est, © K. Rothe.



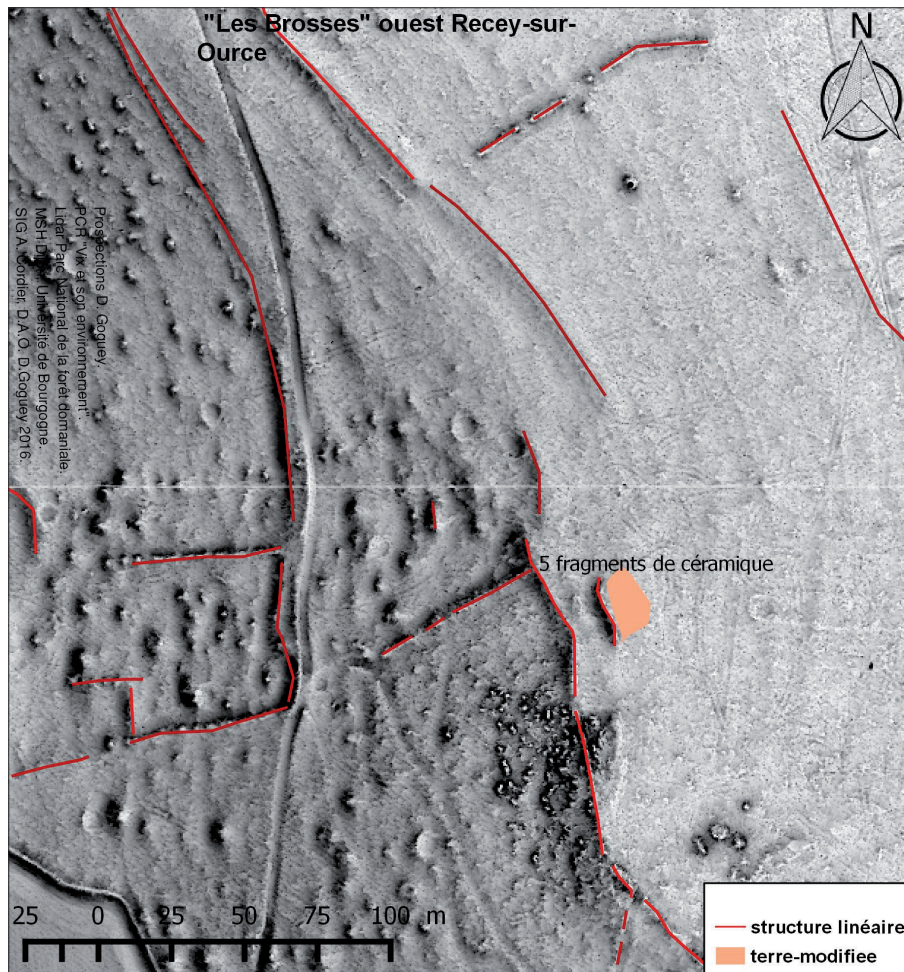


Fig. 14. «Brosses» ouest : aménagement du versant à l'ouest, terrasse courte.

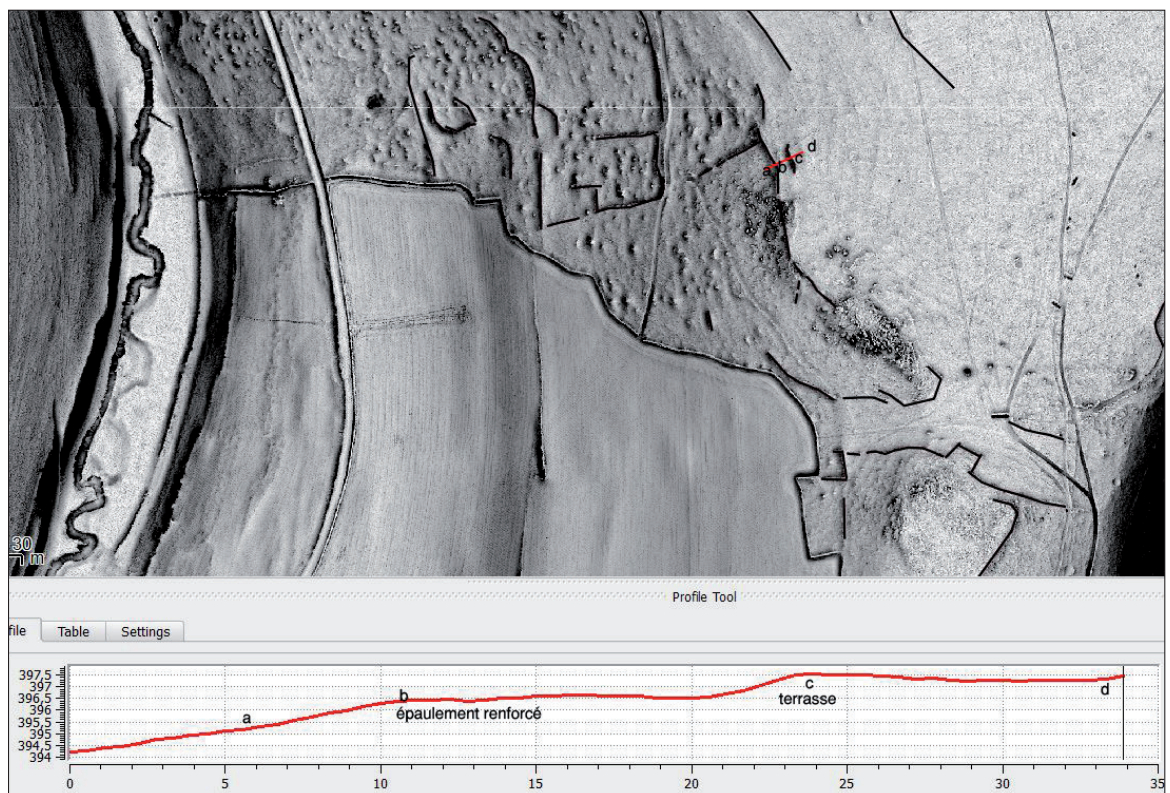


Fig. 15. Terrasse courte «Brosses» ouest, avec profil.

Le matériel domestique se trouve dans cet espace et des fragments de céramique protohistorique – LT C? – ont donné des éléments de datation. Quelques mètres en aval sur le versant, deux terrasses courtes se succèdent, la terrasse 2, dont le soutènement puissant a une longueur de 41 m a fourni un as d'Antonin.

«Brosses» est	
Équipement domestique	22 clous de menuiserie 1 crampon 1 plaque à rivet
Équipement personnel	11 clous de chaussure
Céramique	2 fragments, dont 1 rebord de céramique beige laténienne, LT C? 5 fragments de commune claire
Échanges	1 monnaie d'Antonin ANTONIN : as (Æ - 10,51 g) D: [ANTONINVS AVG PIVS PP (TR P COS III ou XV)] – Tête l. à d. R: [SALVS AVG (COS III)] / S - [C] // [?] – Salus deb. à g. nourris. serpent autour d'autel à g. et ten. sceptre à d. <i>RIC III 562a, 688b ou 900a : Rome, 139 à 151-152 (usure 4/5)</i> - n° 106 (sans. inv.): Recey-sur-Ource, Les Brosses 1, (2017)
Artisanale	2 scories 6 chutes

• *Les «Brosses» ouest: terrasse courte (fig. 14, 15, 16, 17)*

La langue de plateau isolée par la Groème à l'ouest et l'Arce à l'est est en partie cultivée, dans sa partie médiane. Le versant ouest, couvert d'éboulis de roche et de pointements, est aménagé par des terrasses et des parcelles.

Parcelle intégrant un enclos

Une parcelle de versant en forme de trapèze avait attiré notre attention, en particulier un petit enclos terrassé ouvert à l'aval, qui dessine une encoche dans cette parcelle. La prospection a été négative.

Terrasse courte

Comme souvent dans ces sites, un long épaulement géomorphologique renforcé par l'action humaine marque le rebord de plateau. Une terrasse, longue de 21 m, située quelques mètres en amont de l'épaulement de rebord est retenue par un puissant soutènement. Cet espace, qui apparaît «flouté» sur l'indice Sky View Factor, comme c'est souvent le cas pour les points d'occupation, a livré quelques fragments de céramique.

«Brosses» ouest, Terrasse courte	
Céramique	5 fragments de céramique dont 2 proto, 2 romains
Coquillages fossilisés	4 coquillages percés dont 1 représenté



Fig. 16. Fragments de céramique protohistorique et GR, terrasse «Brosses ouest», © K. Rothe.



Fig. 17. Coquillage perforé, terrasse «Brosses ouest», © K. Rothe.

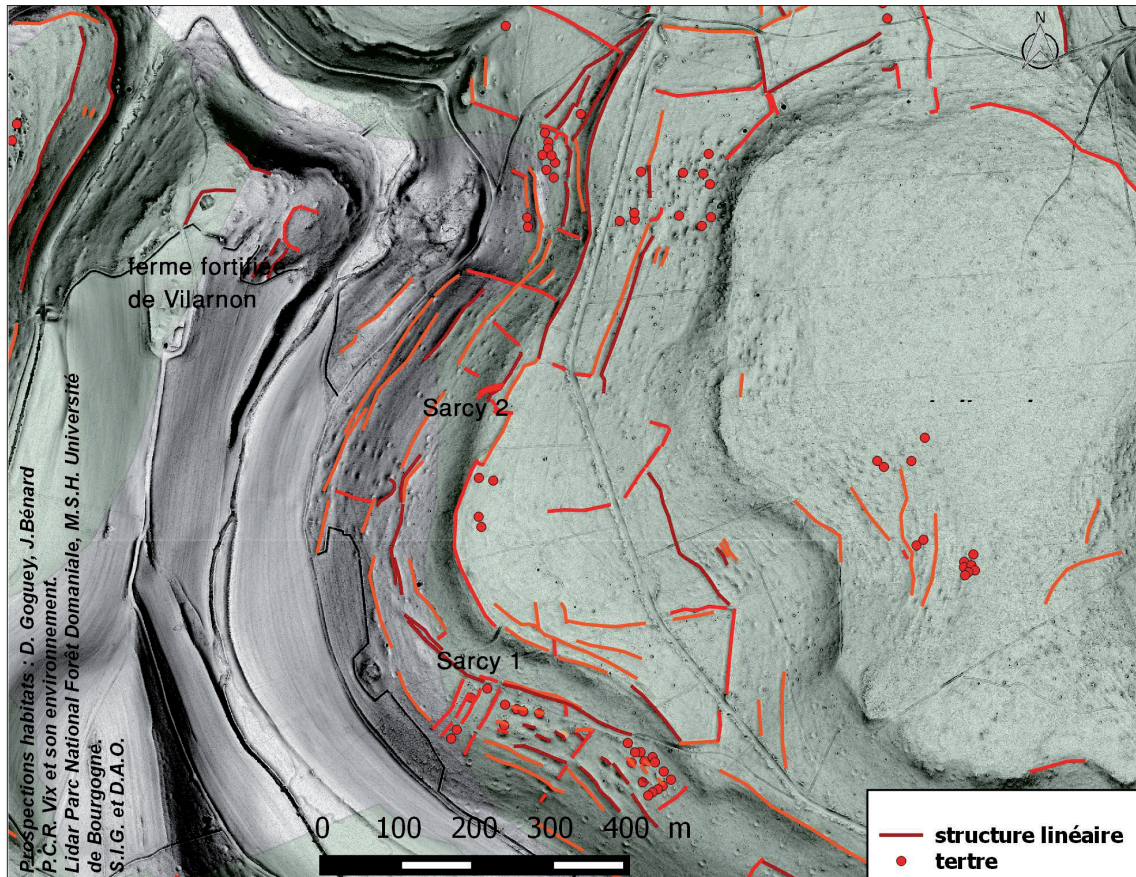


Fig. 18. «Sarcy», Saint-Broing-les- Moines : parcellaire.

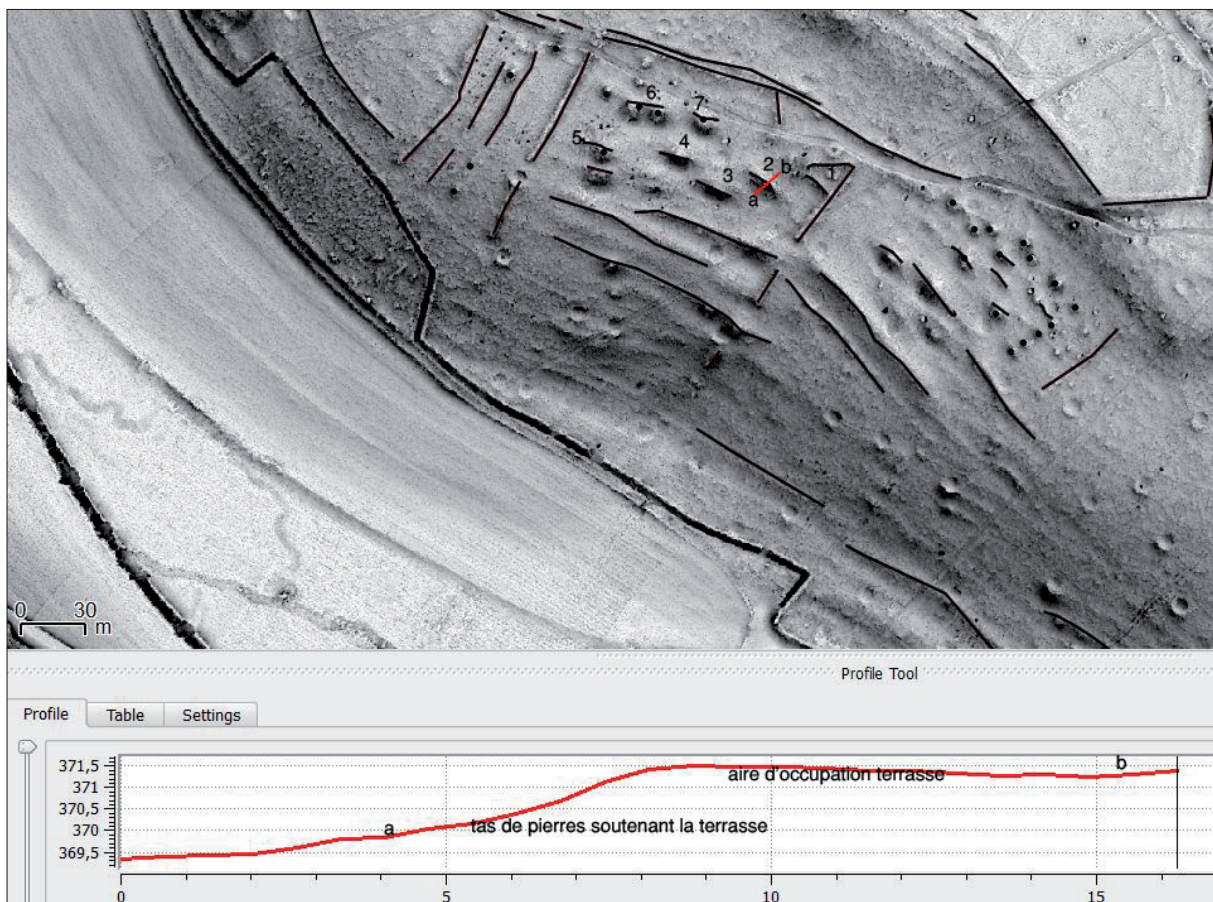


Fig. 19. Groupement de terrasses courtes «Sarcy» 1 ouest et est, avec profil terrasse (2).

«Sarcy», rive gauche de la Digeanne (fig. 3, 18, 19, 20, 21)

La forêt de Sarcy a préservé un vaste parcellaire de 1,238 km², apparemment sans établissement, il n'a pas été possible en effet de confirmer les différentes hypothèses envisagées comme emplacements possibles. La topographie est complexe : 2 corniches successives, l'une en rebord de la langue de plateau, dont l'occupation se résume à des groupements de tertres et des espaces déla-piazés, l'autre à mi-pente. Les structures sont principalement sur le versant à forte déclivité qui domine le Ru de Vilarnon et le parcellaire dense couvre 62 hectares.

«Sarcy 1»

Ce versant exposé à l'ouest est très riche en structures. Nous avons particulièrement étudié la portion médiane «Sarcy» 1, remarquable par deux groupements de terrasses, situés chacun dans une parcelle. En amont un chemin de typologie antique se poursuit sur 740 m environ.

Le groupement est compte 5 terrasses, à l'est la limite est marquée à la fois par deux types de limites différentes : un alignement de 5 petits tertres et une murée, les deux à 1 m environ de distance.

Le groupement ouest est constitué d'un très petit enclos triangulaire (1) et de 6 terrasses courtes (2, 3, 4, 5, 6, 7) soutenues par un tertre volumineux qui instaure un dénivelé de 2 m environ. La terrasse (5) est constituée de 2 terrasses successives. La terrasse (6) est soutenue par un épaulement renforcé par 2 tertres, figure qu'on rencontre régulièrement. Du sol modifié indique une occupation est bien visible sur plusieurs d'entre elles, en particulier sur la terrasse (2), sur laquelle on a trouvé 3 clous de menuiserie, et un chaînon de ceinturon LT B. Une association de structures déjà observée à Véroilles, (Goguy, Pautrat 2010, fig. 46, p. 136) se trouve à l'ouest de ce groupement : la pente est divisée dans le temps de la longueur par 2 murées parallèles, à faible distance (11 m) l'une de l'autre.



▲ **Fig. 20.** Chaînon de ceinturon, terrasse (2) «Sarcy» 1, © K. Rothe.

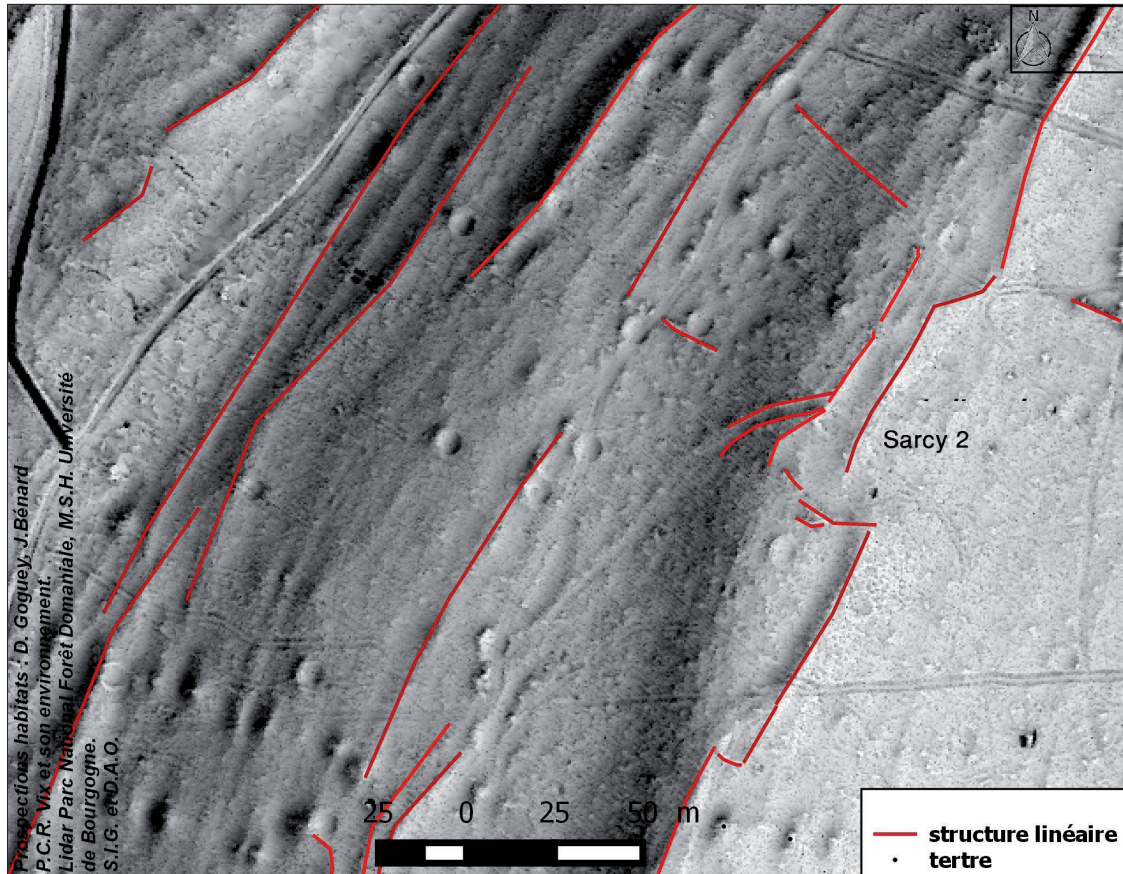
Fig. 21. Clavette GR (parcellaire «Sarcy» 1), © K. Rothe. ▶



«Sarcy» 1, Terrasse courte (2)	
Équipement personnel	1 chaînon de ceinturon en fer LT B
Équipement domestique	3 clous de menuiserie, 4 chutes ou tiges de fer
Échanges	1 clavette GR (bas de la parcelle)

«Sarcy» 2 (fig. 22 et 23)

Un autre emplacement possible situé en rebord de la corniche inférieure souligné à cet endroit par une murée et délimité à l'arrière par un fort épaulement, est situé au débouché d'un chemin de typologie antique. Il est caractérisé par une texture floue sur l'indice Sky View Factor, mais n'a été concrétisé que par un fragment de céramique grossier, plutôt protohistorique.



▲ Fig. 22. « Sarcy » 2 : enclos possible au débouché d'un chemin de typologie antique.

◀ Fig. 23. « Sarcy » 2 : céramique, © K. Rothe.

« Champ coin », Busseaut (fig. 24, 25, 26, 27)

L'exploration du vaste parcellaire quadrillé et irrégulier des « Petits Bois d'Aisey » (Goguey 2016, p. 73-80) qui se caractérisaient par la quasi-absence d'établissements a été prolongée en 2017 par celle de « Champ Coin » parcellaire situé au nord-est du précédent. Ce parcellaire quadrillé et irrégulier, sans enclos apparent, s'étend sur 37 hectares et semble s'organiser autour de quelques structures principales.

La parcelle (a) délimité par 5 côtés, avec un tracé à dominante curviligne est installé sur le sommet de la butte, autour d'elle rayonnent les autres parcelles, un emplacement situé au nord dans cette parcelle, délimité par des petits tertres n'a livré aucun matériel métallique, sinon une grenade moderne (à fragmentation, anglaise, non dégoupillée, qui a été signalée immédiatement à la gendarmerie et déminée à Colmar). Un enclos rectangulaire (19 x 14 m) fermé sur trois côtés est intégré entre la parcelle (a) et la parcelle (b), le sol n'y est pas modifié et aucun matériel n'y a été trouvé.

Immédiatement à l'est de cette parcelle, la parcelle (b) est caractérisée par des tertres et des structures en U et rectangulaires :

- La structure 1 est un enclos rectangulaire (29 x 12 m), mal délapiazé, dans la partie est duquel une pierre est dressée. Aucune modification du sol ni élément métallique.

- Les structures 2 et 3 sont des micro-enclos ovalaires en U, 8 m dans leur plus grande dimension.

La structure 4 est un micro-enclos carré (8 x 12 m) incomplet.

- Une structure en U très allongée (5) peu visible au sol, apparaît sur l'image LiDAR, évoque la structure d'Autran.

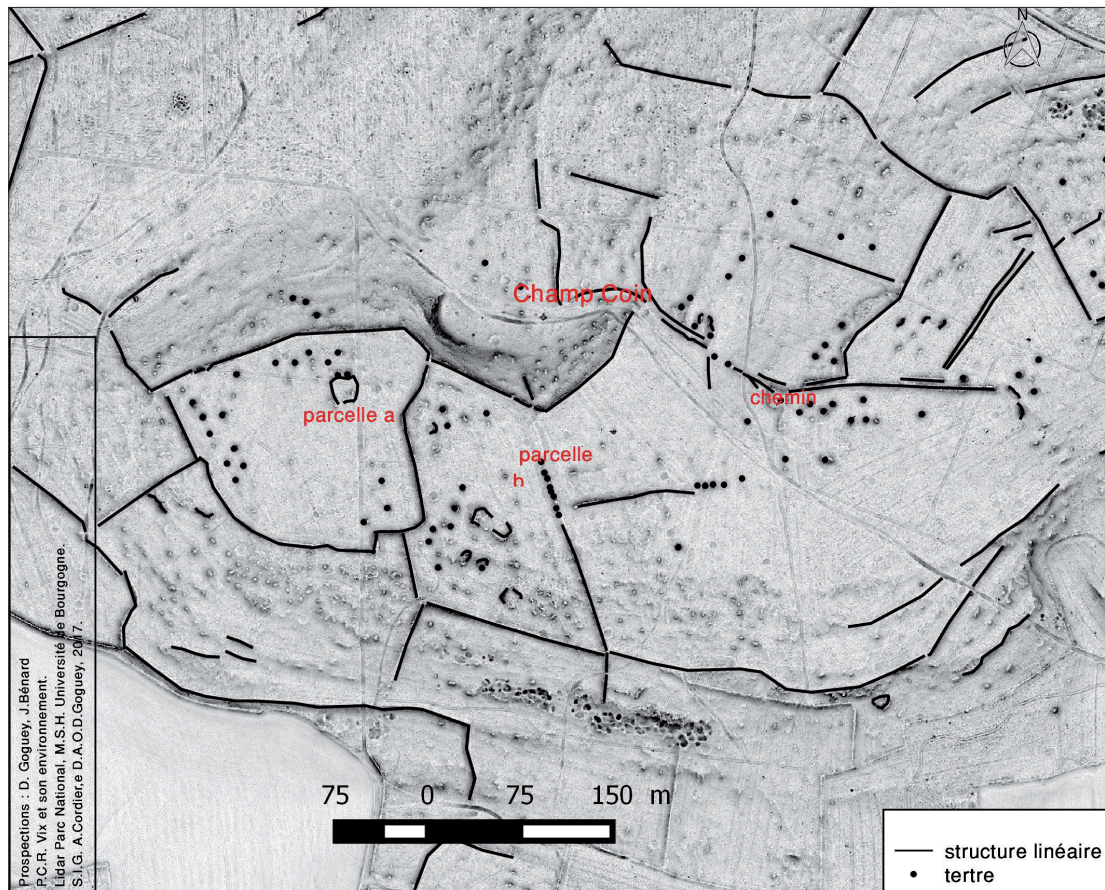


Fig. 24. «Champ Coin», commune de Busseaut.

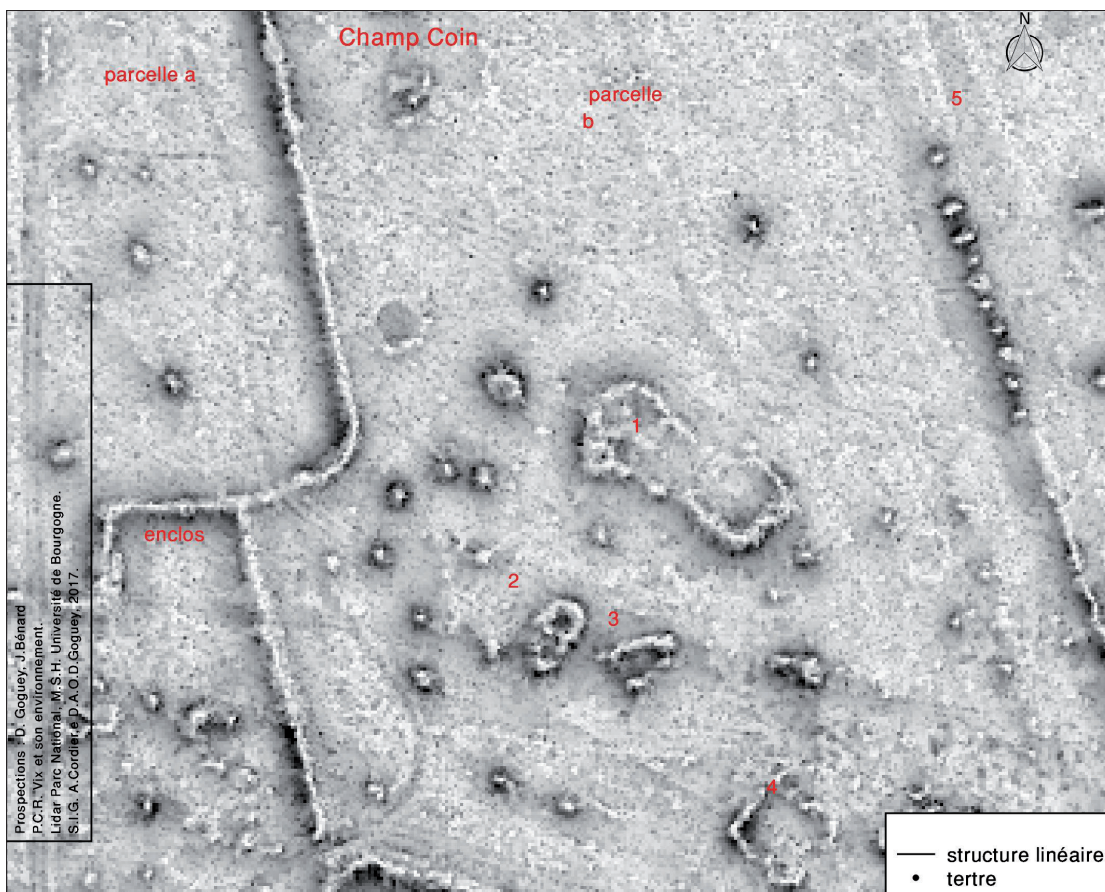


Fig. 25. «Champ Coin»: parcelles (a) et (b).

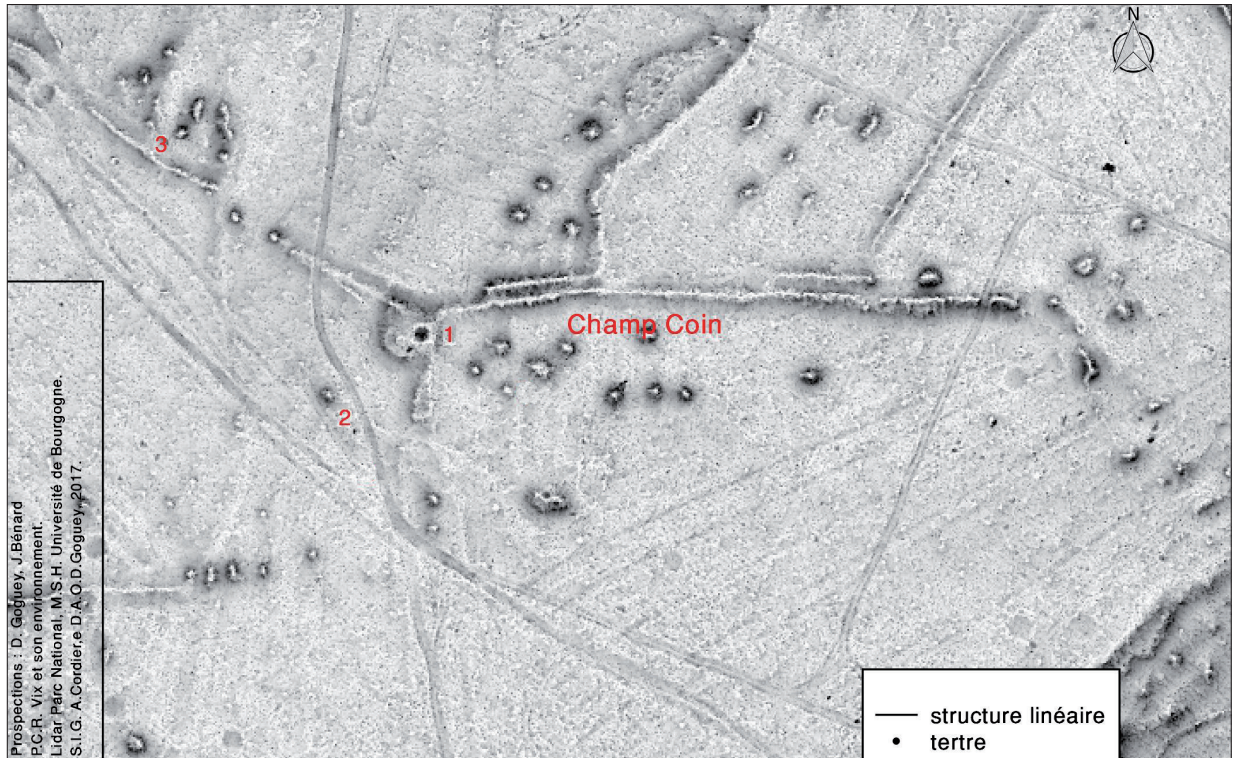


Fig. 26. Chemin qui structure le nord-est de « Champ Coin ».

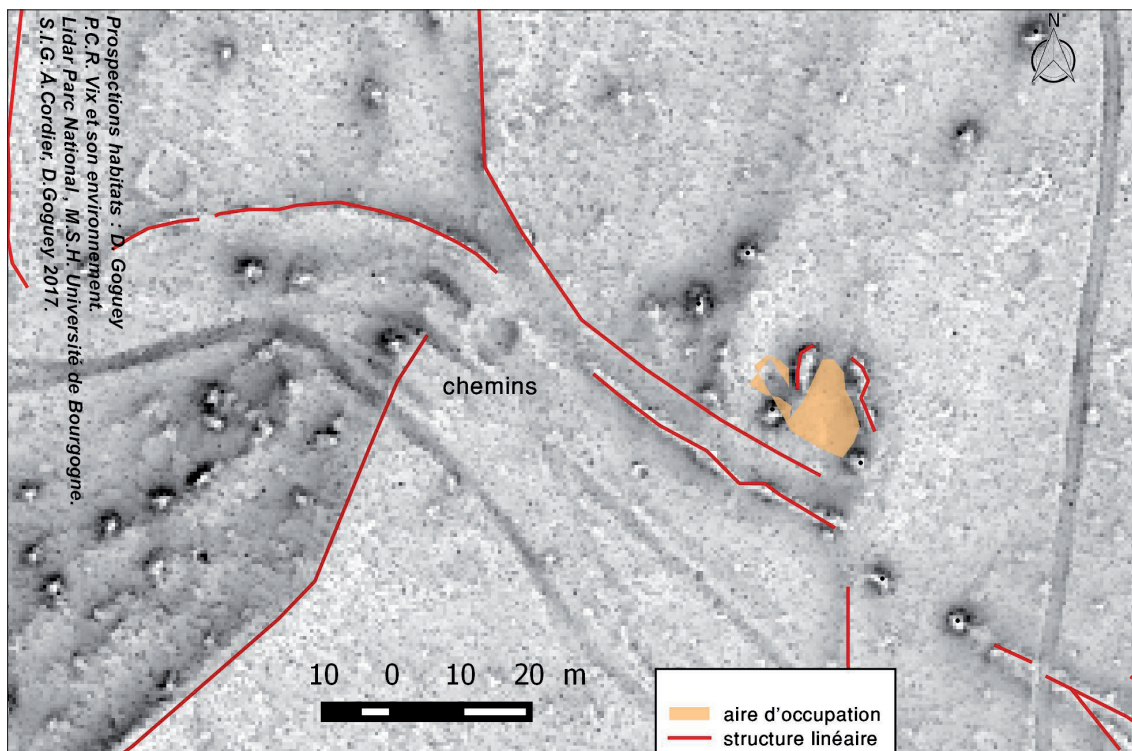


Fig. 27. « Champ Coin » : espace en forme d'empreinte de chevreuil au débouché de chemins.

Un deuxième élément organisateur est un chemin de typologie antique, bordé de deux murées dont l'une n'est pas toujours visible au sol. Deux tronçons de ce chemin est-ouest aboutissent à une structure circulaire avec dépression interne, qui pourrait être un tumulus fouillé, mais il est prolongé au sud par un mur.

Un espace en forme d'empreinte de patte de chevreuil

Un seul point d'occupation a pu être mis en évidence dans un espace atypique délimité par des tertres. Il jouxte le chemin antique qui y aboutit.

«Champ Coin», Espace en forme d'empreinte de chevreuil	
Équipement personnel	1 clous de chaussure 2 clous de chaussure 1 clavette de coffre
Équipement domestique	4 clous de menuiserie, 1 patte ?
Activités artisanales	1 virole de fer
Verre	1 fragment verre bleuté
Céramique	fragments de céramique (tous GR) vase globulaire à céramique réductrice 1 fragment à engobe blanc 1 fragment à paroi fine, décor en arête de poisson 1 rebord à cuisson oxydante fragments commune claire dont 1 fond

Cet espace atypique a été occupé à l'époque romaine, nous y verrions volontiers un abri saisonnier de berger. Les petits enclos quadrangulaires, n'ayant pas livré de matériel en surface, aux dimensions restreintes (moins de 10 m de côté), pourraient correspondre au type d'enclos carrés simples fossoyés [A8, selon la typologie de L. Baray (1994, p. 137)], dont la vocation est funéraire, et qui peuvent être datés de la fin de l'âge du Bronze au premier âge du Fer. Ces enclos et l'organisation globale de «Champ coin» nous incitent à faire l'hypothèse d'une première occupation ancienne comme dans le parcellaire voisin («Petits Bois d'Aisey») à laquelle succède une réoccupation saisonnière romaine.

«Brosse Dormante», commune de Terrefondrée (fig. 28, 29, 30, 31)

On ne peut faire l'impasse sur des associations de structures totalement discontinues des «parcellaires «sans établissement et sans parcelles comme la «Brosse Dormante» (1,21 km²). Au nord est du camp fortifié de «Chateaubeau», se trouvent associées des structures de même type que celles déjà étudiées dans tout ce secteur (tertres, murées, épaulement et terrasses longues et courtes). Les linéaires à tracé partiellement curviligne forment peu ou pas de parcelles – des versants sont divisés perpendiculairement aux courbes de niveau –, les rebords sont souvent renforcés par un épaulement anthropique, des groupements de tertres et sur les versants des terrasses courtes rectilignes ou ovalaires. Des espaces délapiazés aux bords irréguliers y sont nettement perceptibles au sol et sur le fond Lidar (texture différente) au 1/1 000. Dans quelque cas on voit aussi des micro-enclos sans matériel métallique. De nombreux espaces – dolines, enclos (Br6), espaces divers, terrasse courte (Br7) – ont été prospectés sans succès.

On note la présence de deux dolines (Br1 et Br2), phénomène assez rare dans le secteur, la doline 2 est aménagée par 4 petits tertres sur le rebord, et dans la partie interne où le sol est profond et sans pierres un espace caractérisé par la modification du sol est bien net.

Une terrasse courte rectiligne (Br7), implantée sur le versant sud, soutenue par un épaulement (longueur 16 m) renforcé par deux tertres, selon une figure rencontrée régulièrement, a été prospectée sans succès. Mais le sol est modifié sur et sous la terrasse.

Aucun établissement n'a pu y être identifié.

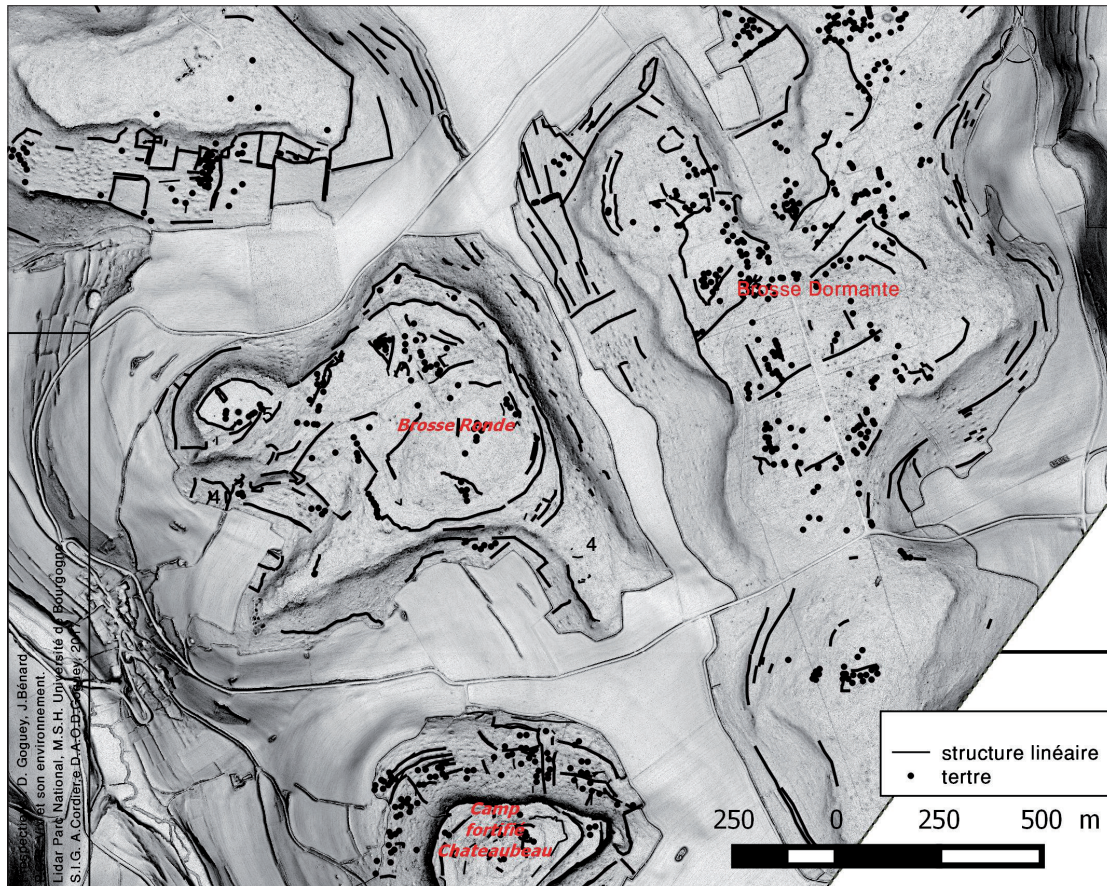


Fig. 28. «Brosse dormante», commune de Terrefondrée : associations de structures sans établissement et sans parcelle.

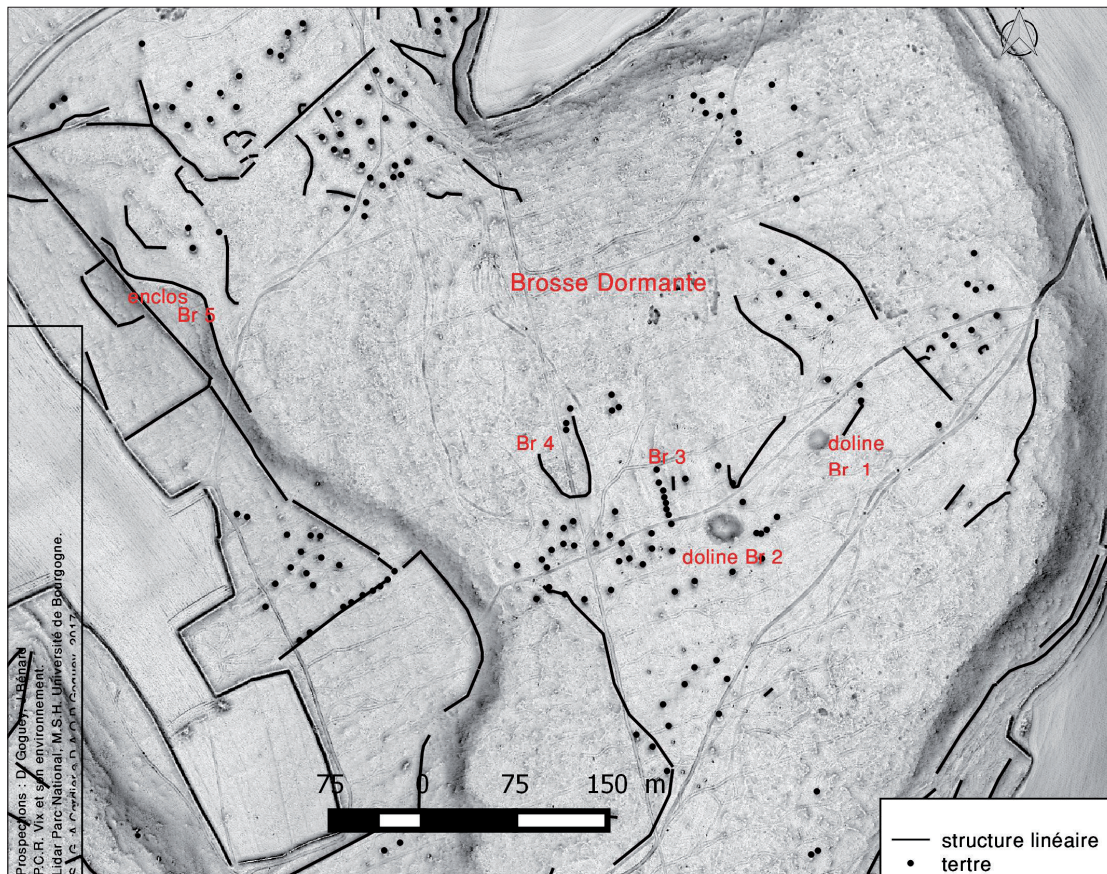


Fig. 29. «Brosse dormante» : vue d'ensemble du sommet de la butte.

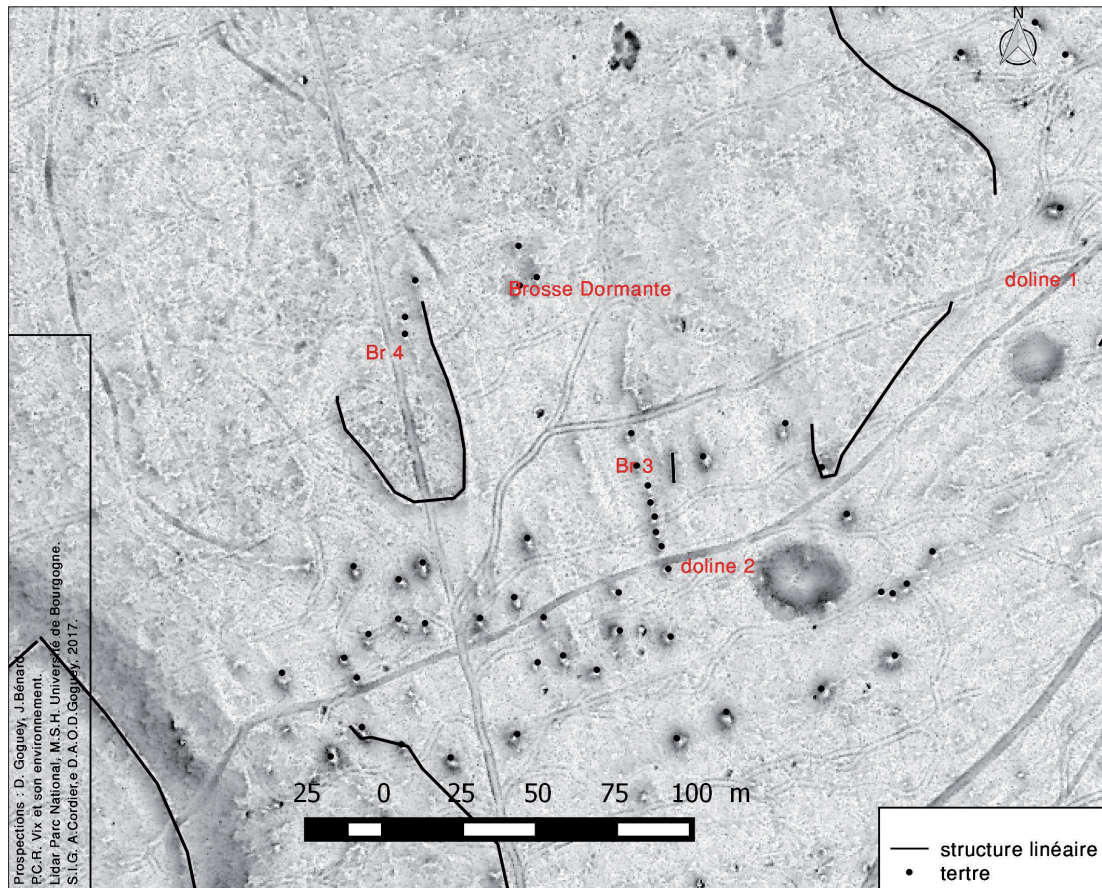


Fig. 30. «Brosse dormante» : détail secteur à dolines

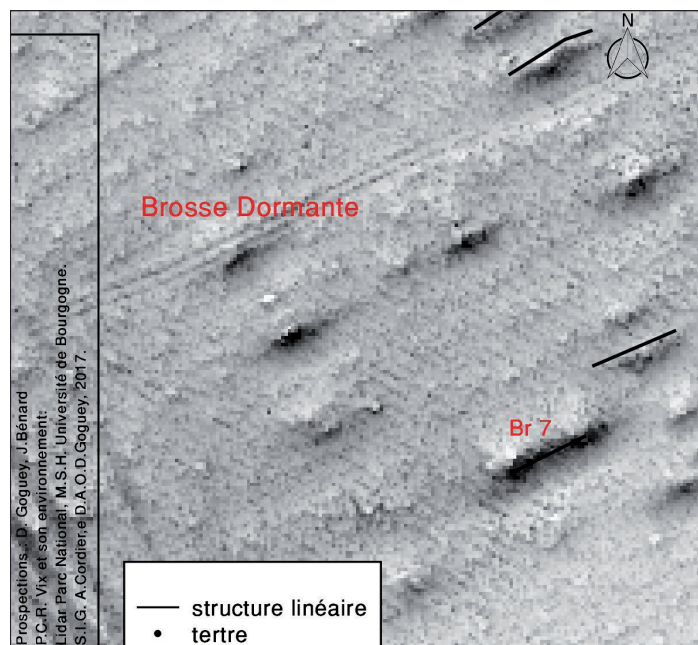


Fig. 31. «Brosse dormante» : détail terrasse courte rectiligne Br 7.

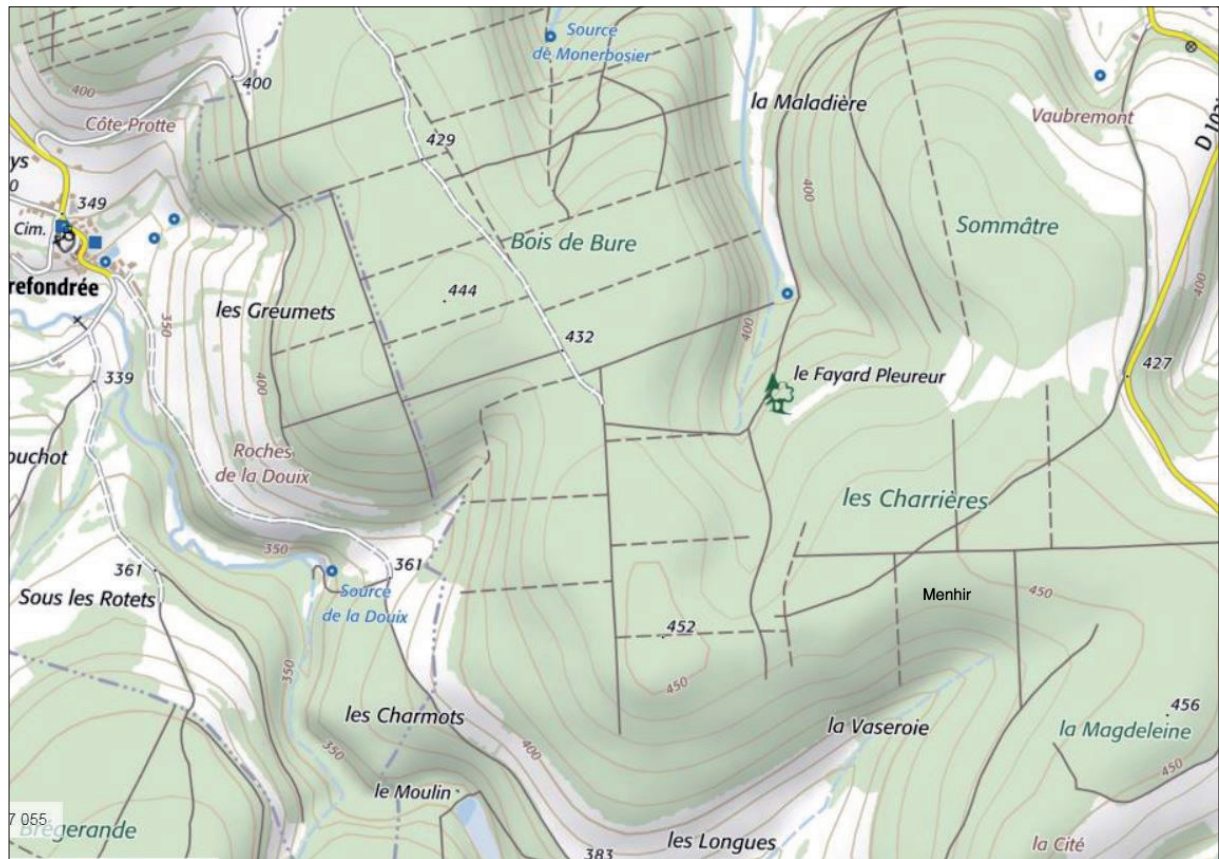


Fig. 32. Secteur des « Charrières » : Bure-les-Templiers et Terrefondrée.



Fig. 33. Pierre dressée haute, les « Charrières », Bure-les-Templiers.



Fig. 34. Menhir « Pierre qui vire », Gurgy-le-Château.

Secteur hors emprise Lidar

Pierre dressée haute « Bois des Charrières », « la Cité », « Vasseroie », communes de Terrefondrée et Bure (fig. 32 et 33)

Ce secteur a été prospecté à pied, il est mis en valeur par des murées, des tertres dont seuls pourraient rendre compte de nouveaux relevés GPS ou un Lidar intercalaire entre le Lidar 2012 et le Lidar projeté de la forêt d'Auberive, mais aucun enclos d'habitat n'y a été décelé. Dans ce secteur qui est peut-être celui interprété par Jobard comme un site fortifié, et revu par Y. Pautrat qui n'a pas confirmé cette interprétation (Provost 2009, p. 134), une pierre dressée haute de 2,10 m, non connue, a été localisée.

Parcelle de la « Pierre qui vire », commune de Gurgy-le-Château (fig. 34 à 42)

La connaissance du menhir de la Pierre qui vire, signalé sur la carte IGN a été complétée par un lot d'éclats de silex recueillis dans la même parcelle, en rebord du vallon de la Coupe-Charme, grâce à une chaîne de bonnes volontés. Ce lot d'éclats de silex, découvert par M. Marion, employé au Collège de Recey-sur-Ource, qui faisait du bûcheronnage dans cette parcelle, et a montré ces éclats à Jean-Paul Maizonnier professeur d'histoire-géographie. Ce dernier a fait le lien pour remonter aux héritiers, M. et Mme Guillet, née Marion, qui ont retrouvé le lot et ont accepté de le confier pour dessin et expertise.

Une première expertise a été faite par Yves Pautrat : « À Gurgy-le-Château, une industrie lithique en silex de petite taille, parfois brûlée (77 pièces, débitage majoritaire d'éclats et lamelles, 3 nucléus à lamelles) a été reconnue autour de la « Pierre qui Vire ». Elle est encore trop réduite pour être caractérisée mais son petit module et la présence d'une « fléchette » retouchée laissent supposer la présence d'une occupation mésolithique. Celle-ci ne pourra vraiment être confirmée qu'après étude d'un plus grand nombre de silex, en particulier d'outils. Un mélange avec du Néolithique n'est pas exclu (présence d'une ébauche d'armature perçante) ». Ce secteur semble avoir eu plusieurs occupations anciennes à des périodes différentes : un tumulus fouillé non connu, très probable, d'un diamètre d'environ 10 m, lié à une murée a été découvert par J. Stréer, à 250 m au nord-est du menhir (X 0792.160 Y2317.278).

Parcelle de la « Pierre qui vire »	
Matériel lithique	Lot de 77 pièces dont : <ul style="list-style-type: none"> - 3 nucléus à micro-éclats ou lamelles - 2 ou 3 burins ? - 1 perçoir ? - 1 pointe retouchée - plusieurs pièces denticulées - 1 micro-armature triangulaire denticulée (Bavans)

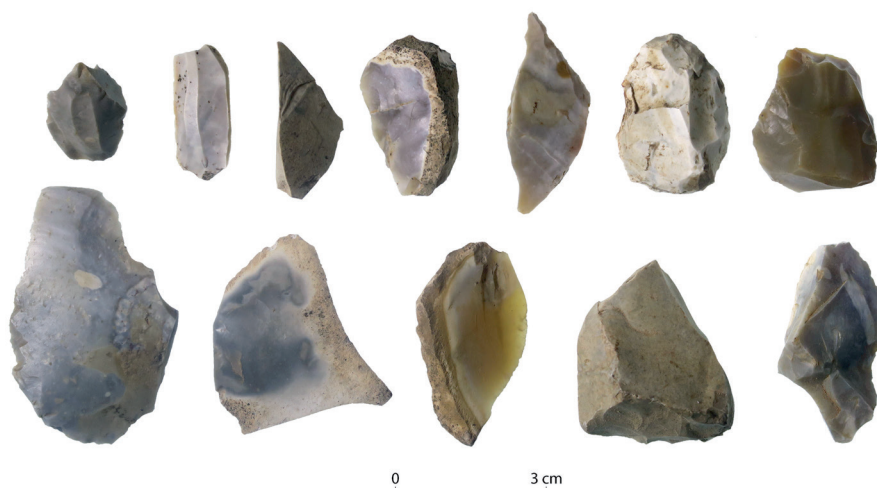


Fig. 35. Lot éclats de silex, parcelle « Pierre qui vire », © K. Rothe.



Fig. 36 à 42. Lots éclats de silex, parcelle «Pierre qui vire», © K. Rothe.

Bilan 2017 et perspectives 2018 (fig. 43, 44, 45)

Les forêts prospectées sont distantes au maximum à 25 km de la principauté de Vix, et si très peu d'éléments chronologiques de cette période ont été appréhendés, le secteur étudié faisait partie de son territoire. Ces forêts sont proches de trois nécropoles, (à une distance de 10 à 14 km pour les sites les plus éloignés) Minot, Magny-Lambert et Vanvey qui ont en commun de regrouper des gros tumulus (de 15 à 40 m de diamètre). Ces forêts sont maillées également de tumulus plus petits (diamètre 10 m environ) qui devaient correspondre à des subdivisions de territoire ou un rétrécissement de territoire. Le décompte de l'ensemble des tumulus dans la zone étudiée ou en limite arrive à 69 tumulus, 46 sont des tumulus avérés par des sépultures fouillées anciennement mais seulement 23 sont datés par le matériel d'une ou plusieurs sépultures (Chaume 2001, p. 425-486). Parmi les tumulus datés, 14 appartiennent aux périodes hallstattiennes, 17 ont une phase LTA ou LTB, qui font écho à des tumulus des nécropoles voisines (six à Minot, deux à Vanvey, quatre à Magny). Le bilan quantitatif des indices de datation issus des établissements identifiés montre qu'une bonne moitié connaît une première occupation précoce – LTA, LTB, LTC – (fig. 43 et 44) on est donc conduit à établir un lien avec les habitats décelés qui sont en rapport directement ou indirectement avec des secteurs dont ces tumulus matérialisent une organisation.

Le maigre nombre d'établissements ou points d'occupation repérés et validés en 2016 et 2017 par rapport aux années précédentes met l'accent sur le fait que les établissements préservés par les forêts du Châtillonnais se répartissent de façon très inégale : ils sont denses dans certains secteurs comme le « Chanoi » et le « Trouy », ce qu'on interprète par la distinction entre ensembles complexes et établissements isolés, ils sont absents dans de vastes étendues parcellisées [« Petits Bois d'Aisey », « Velantru » (Goguy, Bénard, 2016), « Champ Coin »], et dans d'autres ils sont absents dans des secteurs dont la mise en valeur existe, mais sans parcelles fermées et sans établissements, en version minimale. La variation des périodes de datation associées dans les établissements est nette, (Goguy dans Bénard *et alii* 2017, p. 547) : la présence laténienne est plus affirmée sur les rebords de plateau surplombant la Digeanne (« Chanoi » et « Trouy »), dans l'ensemble « Busseaut-Bellenod » surplombant deux vallons secs, et sur le rebord de la Seine (« Fourches Martin » et « Petits Bois de Brémur »). Au contraire dans le secteur « Coteau Guénard »-« Grands Bouchots »-Vaupinard, les indices se concentrent sur la fin de La Tène et la période gallo-romaine, alors que des menhirs et des tumulus à Vaupinard montrent une présence humaine très ancienne.

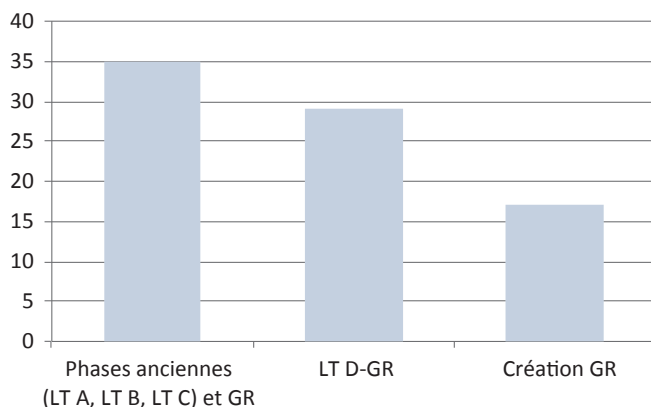
Deux questions difficiles et en suspens ont été poursuivies : les terrasses courtes (fig. 45) et les « parcellaires » sans établissement et sans parcelles.

La présence de terrasses courtes linéaires ou ovalaires avait été remarquée dès les premières prospections (Goguy, Bénard 2001, p. 198-200) : « 12 groupements, répartis sur sept lieux-dits, regroupent cent quatorze terrasses, auxquelles s'ajoutent un certain nombre de terrasses isolées ou par groupe de deux ou trois ». Ces groupements sont le plus souvent éloignés des établissements identifiés. Des relevés topographiques du groupement de « la Combe Vargée » et de « la Rochotte » (Goguy, Bénard 2001/2002, p. 132-162, en particulier p. 156, fig. 35) attestent qu'il s'agit bien de structures anthropiques, comme le montrent également les profils de terrasse faits sur l'image LiDaR. Ces groupements sont le plus souvent éloignés des établissements. Les indices de datation recueillis sur les terrasses (fig. 44) convergent vers une datation ancienne (Goguy, Bénard 2001/2002, p.156, fig. 35) : absence d'indices métalliques pour la plupart, lame de silex pour Combe Vargée, céramique fin de l'âge du bronze possible pour les « Brosses » d'Essarois, céramique protohistorique, pour les « Brosses » de Recey, élément de ceinturon LTB pour « Sarcy » (fig. 45). Deux rapprochements sont possibles mais ne lèvent pas le caractère flou des datations : des terrasses étudiées en moyenne montagne et retenues à l'aval par « un mur de contention » que des datations au carbone 14 indiquent fréquentées à l'âge du Bronze (Harfouche 2014, p. 102), mais la référence la plus marquante reste celle déjà ancienne des terrasses situées sous l'oppidum d'Heidentrenkal, dont deux fortifications « ont été vraisemblablement érigées à l'époque de La Tène I » (Maier 1981, p. 147), « Thomas a trouvé dans quelques-unes de ces plates-formes, des trous de poteaux, des foyers, de la céramique et des fragments de meule » (Maier 1981).

Sites	Jalons de datation						
	Ha	LT A	LT B	LT C	LT D	Ht-Emp.	Post.
Continuité très longue							
« Trouy » 3-4							
« B.B. 4 »							
« Véroilles »							
« Petits Bois » (Brémur) 1							
« Bois La Haut » ouest							III ^e -IV ^e
Hiatus avec indice ha.							
« Brélis » 1							
Hiatus avec indice LT A							
« Bois la Haut » est 1							
« Bois de Jours »							
« Cornouillères							
« Velantru »							
« Fourches Martin » nord							
« Fourches Martin » sud							II-III ^e
« Bois d'Origny » 1							
« Champerrin » 1							
Hiatus avec indice LT B							
« Petits Bois » (Brémur) 2							
« B.B. 5 »							
« B.B. 11 »							
« Bois du Parc » 2							
« Réserve » 2							
« Roche Chambain » 8							
« Sarcy » 1							
« Trouy » 8							
Hiatus avec indice LT C							
« Doucharmes » 35							
« Plains »							
« Petits Essarts » (Grange Didier)							
« Trouy » 7							
« B.B. 6 »							
« Chanoi » 2							
« Chanoi » 6							
« Chanoi » 18							
« Forêt de Chamesson »							?
« Bois des Mas » 2-5							
Hiatus avec indice proto. indéterminé							
« Pierges » 2				?			II ^e s.
« Brosses » est 1				?			
« Brélis » 2				?			
Continuité resserrée							
« Coteau Guénard » 2							
« Coteau Guénard » 3							
« Coteau Guénard » 5							
« Barlot »							

Sites	Jalons de datation						
	Ha	LT A	LT B	LT C	LT D	Ht-Emp.	Post.
« Roche Chambain » 2							
« Parcelle du forgeron »							
« Chanoi » 15							
« Champ rond » 1							
« Chanoi » 30-31							
« B.B. 9 »							
« Chanoi » 26-27							
« Petits Bois » 1 (Villaines)							
« Petits Bois » 2 (Villaines)							
« Doucharmes » 2							
« Vaupinard » 1-2							
« Bois de Bœuf » 1							
« Bois d'Origny » 2							
« Bois La Haut » est 2							
« Grands Bouchots »							
« Enclos 598 »							
« Combe Ru de Vau »							
« Clouzet-La Buge »							
« Roches Roger »							
« Bois des Mas » 6							
« Comelle »							
« 486 »							
« Champcombert » ouest							
« Champerrin » 9							
« Bécardière »							
« Vaucossier »							
Gallo-romain							
« Côtes d'Anost »							
« Vieilles Tailles » 15							
« Aigremont » est							
« Roche Chambain » 1							
« Chanoi » 17							
« Chanoi » 28							
« Chanoi » 23							
« Bois des Mas » 1							VII ^e ?
« B.B. 1 »							
« B.B. 7 »							
« B.B. 3 »							
« Champcombert » est							
« Vaseroye » sud-est							
« Coteau Guénard 4 »							
« Pierges » 1							
« Champs Rouges »							
« Réserve » 1							

Fig. 43. Association des périodes représentées dans les établissements identifiés : l'association d'au moins une phase ancienne et une réoccupation romaine est la plus fréquente, © D.Goguy.



◀ **Fig. 44.** Périodes représentées et associées dans les établissements, © D.Goguey.

▼ **Fig. 45.** Tableau récapitulatif des terrasses courtes, © D.Goguey.

Sites	Commune	Nombre	Forme	Résultats des prospections
«Brosses» ouest	Recey/Ource	1	rectiligne	5 frag. cér. dont 2 protohistoriques
«Sarcy» 1, est et ouest	Saint-Broing-les-Moines	13	rectilignes, ovalaires	1 chaînon ceinturon LT B
«Combe Vargée»	Montmoyen	20	16 rectilignes,	négatif, sauf 1 lame de silex
«Rochottes» 10	Montmoyen	2	1 rectiligne, 1 ovale	boucle de ceinture LT B
«Grande Brosse»	Essarois		2 rectilignes	1 céramique âge du Bronze, 1 GR
«Combe Ru de Vau»	Essarois	1	1 rectiligne	céramique LT D1/D2
«Combe Ru de Vau» 3 et 5		23	1 rectiligne, 22 ovalaires	négatif
«Sous Champerrin» 2	Montmoyen	9	1 rectiligne, 1 ovale	négatif, sur 1 épaulement aval grattoir et éclats
«Trouy» 7	Essarois	1	1 rectiligne	clous
«Brosse Ronde»	Terrefondrée	30	ovale	négatif
«Brosse Dormante» sud	Terrefondrée	8	1 rectiligne et 7 ovalaires	négatif
«Moscroy»	Essarois	1	rectiligne	négatif

Les «parcellaires» sans parcelles, «Brosse Dormante», «Brosse Ronde», «Les Brûlis» du Puiset, «Bois de l'Éclaircie», dont 3 sur 4 sont situés autour du camp fortifié de «Chateaubeau» avec lequel ils ont en commun des espaces délapiazés, pourraient constituer une version ancienne de la mise en valeur, ils sont situés sur des buttes et les rares éléments de datation recueillis jusqu'à présent sont un fragment de céramique de la fin de l'âge du Bronze sorti par un renard du bord d'un épaulement («Brûlis» du Puiset), un grattoir et quelques fragments de céramique romaine sur une terrasse courte. La présence sur leurs versants de terrasses courtes interprétées comme appartenant à une chronologie ancienne va dans le même sens. Ils n'ont pas été réinvestis ensuite, figés ou délaissés.

Perspectives pour 2018

Sur l'espace forestier appréhendé par l'emprise Lidar 2012 subsiste une lacune que nous nous pourrions tenter de combler : le secteur de la forêt domaniale est connu pour des habitats en dur dont une partie a été repérée par René Paris. Ils ont été relevés au GPS par Yves Pautrat et Anne Charmot de 2003 à 2014), puis après l'acquisition du Lidar ces derniers ont revus tous plus récemment en 2017 en y ajoutant d'autres structures révélées par le LiDaR et ont fait un tri en fonction de l'examen au sol, et des céramiques prospectées par R. Paris. Au terme de cette relecture des habitats ont été classés non datés, que nous proposons de prospecter en 2018.

En parallèle de ces vérifications, des prospections hors emprise Lidar pourraient être menées dans la zone qui constitue un hiatus entre le Lidar 2012 et le futur Lidar Auberive, qui permettrait d'avoir une vision de l'occupation du sol plus globale, et de confirmer les variations d'associations des structures.

Bibliographie

- Baray et alii 1995.** BARAY Luc, DEFFRESSIGNE Sylvie, LEROYER Christine, VILLEMEUR Luc – *Nécropoles protohistoriques du Sénonais, Serbonnes/La Créole/ Michery, La Longue raie, Soucy/ Mocuques Bouteilles, Yonne*, Maison des sciences de l’homme, Paris, 1995, 230 p.
- Beck et alii 2009.** BECK Patrice, FAUCHER Franck, MAIGROT Jean-Louis – *L’habitat médiéval des Bois de Cestres à Saint-Martin-du-Mont (Côte-d’Or)*. DRAC de Bourgogne, 2009 (Collection Archéologie en Bourgogne, 15).
- Bénard et alii 2018.** BÉNARD Jacky, CORDIER Alexandra, DEVEVEY Frédéric, GOGUEY Dominique, PAUTRAT Yves, TAILLANDIER Valérie — L’occupation rurale en Côte-d’Or, Approches croisées. In : *Gallia rustica. Les campagnes du nord-est de la Gaule, de la fin de l’Âge du fer à l’Antiquité tardive*, Ausonius Éditions, Université de Bordeaux (collection Mémoires, 49), chap. 16, p. 757-815.
- Goguey, Bénard 2001/2002.** GOGUEY Dominique, BÉNARD Jacky — Un finage protohistorique et gallo-romain dans les forêts communales du Châtillonnais (rive droite de la Digeanne, Côte-d’Or) : bilan de quatre années de prospection. *R.A.E.*, t. 51, 2001/2002, p. 117-214.
- Goguey et alii 2015.** GOGUEY Dominique, Bénard Jacky, CORDIER Alexandra, GUILLAUMET Jean-Paul, JOBELIN Geneviève, POPOVITCH Laurent, ROTHE Klaus — Archéologie forestière : Structures de pierre sur les rebords surplombant les vallées. In : CHAUME Bruno dir., *Rapport d’activité triennal du PCR Vix et son environnement 2013-2015*, p. 85-138.
- Goguey et alii 2016.** GOGUEY Dominique, Bénard Jacky, CORDIER Alexandra, GUILLAUMET Jean-Paul, JOBELIN Geneviève, POPOVITCH Laurent, ROTHE Klaus — Archéologie forestière : Structures de pierre sur les rebords surplombant les vallées. In : CHAUME Bruno dir., *Rapport d’activité du PCR Vix et son environnement 2016*, p. 57-81.
- Harfouche et alii 2014.** HARFOUCHE Romana, POUPET Pierre, RUAS Marie-Pierre, CAMPMAJO Pierre, RENDU Christine, BAL Marie-Claude — Aux marges de l’ager : forêt et agriculture dans la montagne pyrénéenne. In : Vincent BERNARD, François FAVORY, Jean-Luc FICHES dir., *Silva et saltus en Gaule romaine : dynamique et gestion des forêts et des zones rurales marginales*. Presses Universitaires de Franche-Comté, 201, p. 91-106.
- Maier 1981.** MAIER Ferdinand — L’oppidum de Heidetrantkatal dans le Taunus au nord de Francfort. In : BUCHSENSCHUTZ Olivier dir., *Les structures d’habitat à l’Âge du fer en Europe tempérée- L’évolution de l’habitat en Berry. Actes du colloque de l’AFEAF de Chateauroux, Bouges-le-Château, Levroux, 27-29 octobre 1978*, Paris, Ed.de la Maison des sciences de l’homme, p. 147-149.